



Responsable National Certifiés-Agrégés:
Jean-Pierre GAVRILOVIC
06 30 15 77 21 / jp_gavri@yahoo.fr
Snetaa- Eil national :
<http://www.snetaa.org> ou écrire à :
snetaa.certifiesagreges@gmail.com

L'Etat : « menteurs » !

Pendant des années, on nous a menti. On nous fait des promesses de tout ordre. On nous promet de réelles revalorisations salariales (mensonge), de mieux préparer les professeurs face à l'insécurité (mensonge), face aux conditions de travail (mensonge), face à l'égalité des chances (mensonge), face aux perspectives de carrière (mensonge)... et j'en oublie sans doute, tellement la liste est longue.

Aujourd'hui, on fait mine de découvrir la vérité et l'état plaide non coupable. Cette logique insensée du gouvernement s'adonne gaiement à la pensée unique et forcément insuffle un parfum déjà connu, la politisation des « poids lourds » des organisations syndicales, celles-là mêmes qui, aujourd'hui, quémangent les subventions de l'Etat et qui font profil bas, très bas. La bouée de sauvetage de l'Etat est désormais nimbée de toutes les vertus !!...

Des années qu'on nous jure, la main sur le cœur, que l'avenir sera rose, rose de tout soupçon. Encore faut-il savoir qui bluffe, qui trompe et qui se laisse abuser plus ou moins volontairement ! Et il faudra bien régler tôt ou tard ces comptes pour ne pas avoir à y revenir, pour ne pas se faire une nouvelle fois entortiller car ça devient étouffant et fatigant.

Les menteurs sont légions et nous les connaissons.

Quid des organisations syndicales « politisées » quémandeuses ? celles qui filtrent discrètement les informations émanant du ministère tout en faisant croire le contraire aux collègues... Argent, quand tu nous tiens !

Quid des recteurs d'académie qui sont dans l'incapacité de contre-argumenter ce qui leur est imposé par le ministre ?

Quid des chefs d'établissement, faible relais malgré la « surintensité » entre le corps enseignant et l'administration ministérielle ?

Enfin quid du Président de la République et de son Ministre de l'éducation nationale qui, pour justifier cette crise, explique qu'il ne peut plus être le président du pouvoir d'achat et qu'il n'y est pour rien ; qu'il ne réduira ni la dette ni les déficits, bref, qu'il ne tiendra aucune de ses promesses... à cause, et seulement à cause de la crise. Place à la fabrication des médailles et au mérite, monsieur le Ministre, pour ça il y a de l'argent !

Finalement, et si nous étions nous-mêmes menteurs et aveugles face à la situation actuelle ?

Dans notre société, depuis quelques décennies, nous subissons une lente dérive à laquelle nous nous habituons. D'une manière générale, cette dérive échappe à la conscience et ne suscite la plupart du temps aucune réaction, aucune opposition, aucune révolte de notre part. Nombreuses sont les choses qui nous auraient scandalisées il y a une trentaine d'années et qui sont, aujourd'hui, peu à peu banalisées et nous dérangent mollement à ce jour, ou laissent carrément indifférents la plupart des collègues.

Au lieu de susciter des réactions et des mesures, les noirs tableaux annoncés pour l'avenir ne font que préparer psychologiquement le système éducatif à accepter des conditions de vie décadentes, voire dramatiques.

Et on ne sait pas tout ! Parfois, il vaut mieux ne pas tout savoir.

Le Snetaa-eil ose et osera encore longtemps défendre vos droits.

Chronique du Grand Sabotage de l'Éducation Nationale

Quand pourra-t-on nous annoncer que le mot «**professeur**» a enfin retrouvé «**sa substantifique moelle**» ? Que chaque professeur pourra (enfin ?...! à nouveau ?...!) enseigner la discipline pour laquelle il a consacré des années d'études et de préparation ?

A l'heure actuelle, les professeurs :

- sont déçus, désabusés par les mesures gouvernementales,
- sont submergés par la surcharge de travail qui leur incombe.

Ainsi, par exemple, les professeurs principaux des classes de 3^e s'improvisent conseiller d'orientation. Ils doivent rencontrer les parents plusieurs fois dans l'année, connaître toutes les orientations possibles et les régions qui les proposent, bref, tout le travail du COPsy, le Conseiller d'Orientation n'intervient pratiquement plus. C'est d'ailleurs la mort annoncée de ce corps, dans certains établissements. Il faut savoir que les professeurs principaux des classes de troisième touchent à peine 15 à 20 euros de plus que les autres collègues pour un travail qui demande un énorme investissement et très peu de reconnaissance. Il faut savoir aussi que certains parents, qui refusent de prendre leur responsabilité dans l'éducation de leurs enfants, leur accompagnement dans leur orientation, ont trouvé par ce biais le bouc émissaire qui endossera leur échec et, de ce fait, accuse ouvertement le collègue de ne pas avoir fait son travail. Et au professeur de culpabiliser !!

Au tour maintenant des profs principaux de 5^e qui vont être conviés à faire, pendant l'heure de vie de classe (si elle existe, sinon pendant leurs heures de cours) une recherche sur les métiers (10 métiers environ) avec restitution et... évaluation !! Bien entendu ! Ceux de 4^e obéissent également à ce «programme d'action pour l'orientation au collège» !! N'est-ce pas la volonté pure et simple de supprimer les COPsy ! Certes, la généralisation des 2 heures de découverte des métiers au collège dès la classe de 5^e permettra peut-être une orientation plus positive vers l'enseignement professionnel mais pourquoi ces heures doivent-elles être faites par le professeur principal sur ses heures de cours ?

A quand les stages pour être psychologue scolaire ? Infirmier ? Assistante sociale ?

Secrétaire administratif ? Le professeur peut tout faire, n'est-ce pas ?

Et enseigner sa discipline, en a-t-il le droit ? Ou peut-être n'est-ce plus si important que ça. Il n'y a qu'à voir ce qui se passe à l'école primaire !!!

Nous, professeurs de collège, observons avec effarement le niveau des élèves arrivant en classe de 6^e : beaucoup d'entre eux ont d'énormes difficultés et ne maîtrisent pas les bases. Or, quand on interroge les professeurs des écoles, on nous répond : « c'est les consignes !!!!! » Quelles consignes ??? Que veut-on pour nos enfants ?? Une école à deux vitesses ?

On demande également aux professeurs de suivre le comportement de l'élève en dehors des heures de cours et de lui attribuer une note !!! C'est la fameuse note de vie scolaire que certains collègues, heureusement, ont pu refuser grâce à l'intervention du syndicat !

Sachez-le, vous n'êtes pas obligés de mettre cette note ! Que cela soit dit une bonne fois pour toutes !

Par ailleurs, dans certains établissements, vu la suppression de postes administratifs, les professeurs qui veulent faire des projets avec leurs élèves, sont obligés de passer des heures et des heures à compléter des formulaires, des demandes, des enregistrements sur des serveurs académiques, etc., etc. En outre, comme l'enseignement doit être gratuit, les professeurs se transforment en marchands et organisent des tombolas, des ventes de ceci, de cela, pour subventionner leur projet !!! Scandaleux !

Que dire des professeurs d'anglais qui ont la malchance d'enseigner dans des établissements comportant une SEGPA ! Savez-vous qu'il est maintenant demandé à ces collègues d'intervenir dans ces sections alors qu'ils n'ont aucune formation pour enseigner à ces enfants. Vive le collège unique !!! Les élèves de SEGPA sont maintenant considérés comme des élèves de collège (mais pour certaines matières !!!) et doivent donc bénéficier de 3h ou 4h d'anglais par semaine. Ces enfants ont encore quelques professeurs spécialisés (pour combien de temps !), mais cela n'est pas nécessaire pour l'anglais. Les collègues d'anglais qui ne souhaitent pas enseigner en SEGPA se sont entendu répondre par les inspecteurs qu'il leur suffisait de demander leur mutation dans des établissements qui n'ont pas ces sections ! Voilà comment l'on résout les problèmes dans l'Education Nationale....

Et enfin, quelques nouveautés croustillantes : dans certaines académies, les remplacements des professeurs pourraient se faire par des étudiants (!!!) (propositions faites aux étudiants dans l'académie de Créteil) et dans d'autres, par des équipes de professeurs qui vont « tourner » dans l'académie (académie de Montpellier) ; des professeurs qui ne connaissent pas les élèves, qui vont intervenir une heure par ci, une heure par là, pour combler les heures et encore plus déstabiliser les élèves. A l'heure où les enfants ont de plus en plus besoin de repères et de structures, voilà des solutions très « structurantes » !!!

Notre métier est en danger !!!

Petit à petit, notre métier se dégrade, nous devons être vigilants et réagir dès que nous le pouvons, après il sera trop tard et personne ne pourra rien faire. Même les syndicats ne pourront rien contrer car, à la solde du gouvernement pour la plupart, et non représentatifs pour d'autres.

Donnez-vous les moyens de faire entendre bien fort votre mécontentement. Parce que nous en avons assez de cette situation dégradante du professorat, parce que nous voulons un enseignement de qualité !

O. H., déléguée départementale « certifiés-agrégés ».



Responsable National Certifiés-Agrégés:
Jean-Pierre GAVRILOVIC
06 30 15 77 21 / jp_gavri@yahoo.fr
Snetaa- Eil national :
<http://www.snetaa.org> ou écrire à :
snetaa.certifiesagreges@gmail.com

**PLUS QUE JAMAIS,
L'ENJEU DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 2 DECEMBRE 2008 EST IMPORTANT**

Les élections professionnelles représentent tous les 3 ans un enjeu. Elles définissent la représentativité de chaque syndicat et arrêtent le nombre de leurs élus dans les Commissions Administratives Paritaires Nationales (CAPN) et Académiques (CAPA). Il est nécessaire, pour la défense de vos intérêts et de vos droits, que le SNETAA soit majoritaire au niveau national et académique afin que vos élu(e)s SNETAA « certifiés - agrégés » formé(e)s et efficaces interviennent dans les instances paritaires où sont examinées vos situations individuelles (affectations, échelons, grade, mutations, discipline, congés de formation, révisions de notes...).

Il est utile que le SNETAA « certifiés – agrégés » soit majoritaire car la représentativité pèse lourd au moment de décisions tant ministérielles qu'académiques. Croire que tout va de soi serait oublier que tout acquis est le résultat d'une action syndicale permanente, le SNETAA « certifiés – agrégés » peut prouver qu'il a agi pour défendre et construire.

L'enjeu de ce vote n'est pas seulement la sélection de listes de noms mais bien un choix d'organisation syndicale qui peut présenter des résultats et qui pourra obtenir d'autres avancées pour votre corps de fonctionnaires, en toute indépendance, et selon des objectifs clairs qui ne dépendent pas des gouvernements en place mais bien de revendications élaborées par les personnels eux-mêmes.

- **Faire le choix du SNETAA « certifiés – agrégés », c'est redonner au syndicalisme, dans les collèges et les lycées d'enseignement général et technique, sa vocation revendicative et son indépendance**
- **Faire le choix du SNETAA « certifiés – agrégés », c'est obtenir une réelle revalorisation financière pour tous**
- **Faire le choix du SNETAA « certifiés – agrégés », c'est lutter et faire sortir le corps des certifiés de l'impasse dans laquelle l'ont enfermé depuis des années l'Etat-employeur et les organisations syndicales co-gestionnaires**
- **Faire le choix du SNETAA « certifiés – agrégés », c'est faire respecter la profession enseignante contre la tendance actuelle à détourner leurs missions dans des activités d'animation, de remédiation sociale, de garderie sans rapport avec leur qualification**
- **Faire le choix du SNETAA « certifiés – agrégés », c'est faire entendre la voix des certifiés de collèges et de lycées d'enseignement général et technique**
- **Faire le choix du SNETAA « certifiés – agrégés », c'est faire vivre le paritarisme dans sa transparence démocratique**
- **Faire le choix du SNETAA « certifiés – agrégés », c'est refuser l'annualisation et la globalisation des services**
- **Faire le choix du SNETAA « certifiés – agrégés », c'est porter les vraies revendications des collègues et leur détermination à ne pas laisser dévaloriser leur métier**
- **Faire le choix du SNETAA « certifiés – agrégés », c'est redonner aux corps des**

certifiés–agrégés une place prépondérante au sein des collèges et lycées

Enfin, un syndicat qui OSE revendiquer l'augmentation des salaires justes par rapport à l'érosion du pouvoir d'achat, un syndicat qui défend le respect des spécificités en refusant le corps unique, ce même syndicat qui a défendu dignement le maintien de l'heure de 1re chaire et qui lutte toujours et encore pour l'abandon des remplacements de courtes durées !

OUI, PARCE QU'IL EST INDEPENDANT

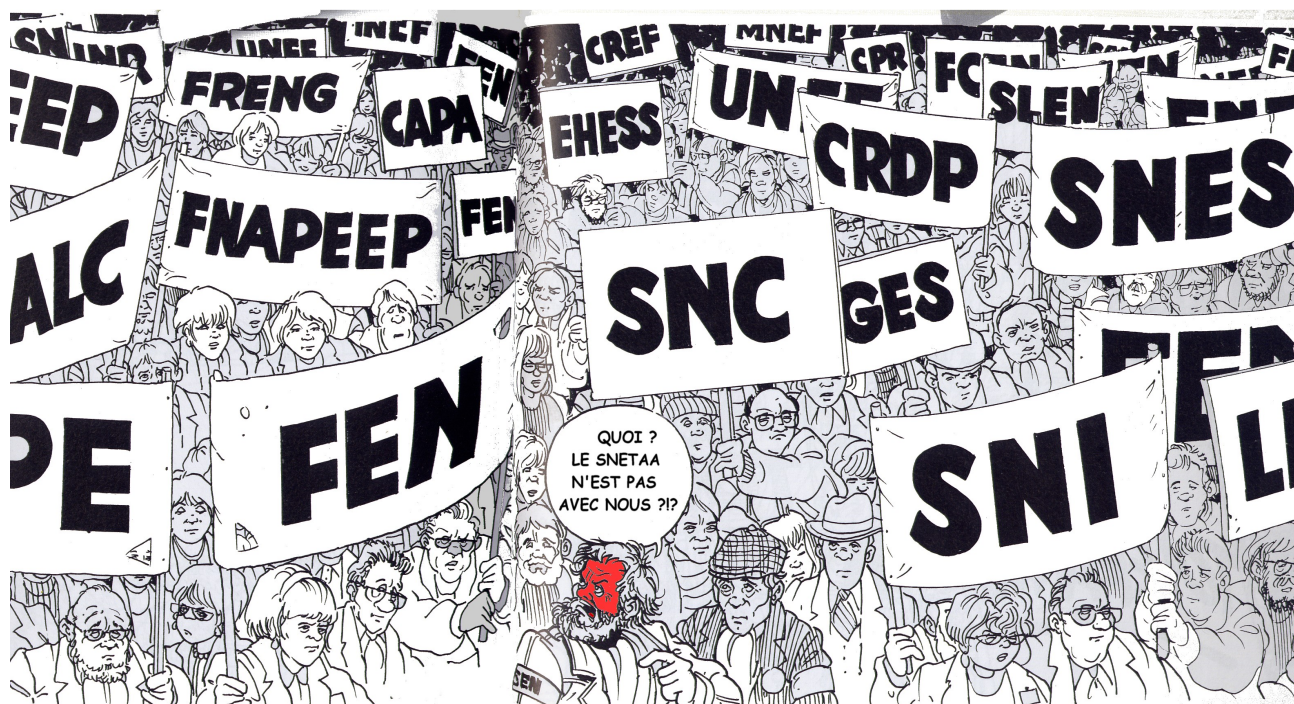
VOUS LES DEÇUS DES AUTRES « SYNDICATS »

OSEZ ET VOTEZ EN MASSE



**LORS DES PROCHAINES ELECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 2 DECEMBRE 2008 !**

Par son **Effacité**, grâce à son **Indépendance** et pour le respect de la **Laïcité (EIL)**, le SNETAA – eil s'engage à vous représenter dignement. C'est un des rares syndicats à ne pas quémander des subventions à l'Etat, pour être libre de la satisfaction des revendications des collègues.



« Illustration partiellement modifiée d'après « l'agenda inutile du prof » Ed. Glénat.

La démocratie du plus fort est toujours la meilleure, n'est-ce pas ?!! Mais ça fait + de 20 ans que ça dure...et pour quels changements ???

Parce que « politisés » pour la plupart d'entre eux, les syndicats sont incapables de s'attaquer aux vrais problèmes.

Grâce à son indépendance, le SNETAA-EIL ne les contournera pas car pendant que le gouvernement fait des colloques ou, le plus souvent, soliloque, les fonctionnaires vivent. Que les professeurs aient besoin de reconnaissance et d'argent pour boucler leurs fins de mois est inadmissible à notre époque !

STOP à la politisation des syndicats, NON au lycée unique, OUI à l'indépendance !

Professeurs, fin des galères, place aux vrais salaires, au diable les misères, respect des fonctionnaires !!!

Insufflez un changement et soyez les principaux acteurs, votez le 2 décembre prochain.



Responsable National Certifiés-Agrégés:
Jean-Pierre GAVRILOVIC
06 30 15 77 21 / jp_gavri@yahoo.fr
Snetaa- Eil national :
<http://www.snetaa.org> ou écrire à :
snetaa.certifiesagreges@gmail.com

L'heure mensuelle d'information

Un problème à débattre entre collègues, des informations à communiquer sur la vie de l'établissement, au sujet des élections professionnelles du 2 décembre prochain,... contactez le responsable Snetaa-eil académique ou national qui demandera une réunion sur le temps de service.

L'heure mensuelle d'information est un droit et est ouverte à tout le personnel : titulaires, non titulaires, syndiqués ou non.

« Un droit non appliqué est un droit condamné » (l'AP snetaa eil n°496)

Contactez le Snetaa-eil « certifiés/agrégés »

Vous souhaitez nous contacter ou inviter un responsable dans votre établissement, adressez-vous au secrétaire de section de l'établissement (S1)

NOM :

Prénom :

Ou bien laissez un message dans son casier

Ou encore contactez la section nationale : **snetaa.certifiesagreges@gmail.com**

Adresse mail

Téléphone